

Mairie de Méry-sur-Cher

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 avril 2021

Date de convocation : 01 avril 2021

Présents :

M.AIT-SLIMANE, Maire, M. BEGUIN, Mmes AZEVEDO, GRENON, adjoints
Mmes CHANTEREAU-PRIEUR, CLÉMENTINO, DAGOUSSET, GRIMONT, TAILLEMITE,
MM.DUMERY, GAPTEAU, LE PONNER, PIERREL.

Absents excusés : M VIGORIE, Mmes BOUILLOT, GRIMONT

M VIGORIE a donné pouvoir à M AIT SLIMANE

Mme BOUILLOT a donné pouvoir à Mme TAILLEMITE

Secrétaire de séance : Mme GRENON

Ouverture de la séance à huis clos à 19h05

Approbation du dernier compte rendu

Approuvé à l'unanimité

Vote des taxes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du contexte suite à la réforme de la fiscalité

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de la taxe foncière sera versée aux communes dans une volonté annoncée de compensation totale. A partir de cette année, le taux d'imposition de la part communale de la taxe foncière sera additionné à celle du département. Soit 13,46 % + 19,72%= 33,18 %.

Malgré la volonté de compensation totale de la taxe d'habitation, la perte de recette serait de 2784€ pour notre commune.

La D G F (Dotation Générale de Fonctionnement) pour Mery sur Cher est aussi en baisse de 947€

Pour compenser ces pertes financières, le Maire propose une augmentation mesurée des taux des taxes foncières et propose une augmentation comme suit :

- TFB (Taxe Foncière Bâti) passe de 33,18% à 33,65%
- TFNB (taxe Foncière sur le Non Bâti) passe de 24,74% à 25,09%

Adopté : POUR 12 voix, CONTRE 1 voix, Abstention 1 voix

Arrivée de M VIGORIE à 20h, il prend donc part aux délibérations suivantes

Vote du budget 2021

Comme élaborés dans les réunions de travail du conseil municipal, Monsieur le Maire propose les budgets 2021 en fonctionnement et investissements.

Fonctionnement : 548 759 44€

Investissement : 698 216.58 €

En fonctionnement, l'objectif est de consolider notre épargne nette cumulée pour financer nos prochains investissements.

En investissement, 550 000€ sont fléchés en dépense et en recette sur le programme « Bouffard »

Budget de fonctionnement : adopté à l'unanimité.

Budget Investissement : adopté à l'unanimité.

En 2021, le conseil municipal devrait travailler à la révision du taux de la Taxe d'Aménagement.

Vote des subventions aux associations

Par un courrier reçu en Mairie, la coopérative scolaire demande une subvention pour participer, tout ou partie, au financement de la sortie scolaire des élèves de l'école primaire au parc floral d'Apremont sur Allier. Le coût estimé est de 1700€.

L'adjointe au Maire, rappelle, que les conditions sanitaires ont fortement impacté les recettes de l'association (pas de kermesse, ni arbre de Noël.....)

Après débat au sein du conseil, il est proposé une subvention de 1300 € et ce à titre exceptionnel.

Subvention adoptée, POUR 11 voix, CONTRE 3 voix

Attribution de la maîtrise d'œuvre tiers-lieu RD2076

Après avis de la CAO (Commission d'Appel d'Offre) de Méry sur Cher, le Maire propose le cabinet d'architecte « QUATRO Architecte » pour assurer les missions de maîtrise d'œuvre pour la création du tiers lieu, « Bouffard ».

Vote POUR : 14 voix

Attribution candidat bail commercial du tiers lieux, « Bouffard »

Après avis de la CAO (Commission d'Appel d'Offre) de Méry sur Cher, le Maire propose de retenir la candidature d'Orlane Charpentier.

Vote POUR: 14 voix

Questions diverses

➤ VAL DE BERRY confirme étudier le projet sur Méry sur Cher pour 2 logements à l'étage de l'ancien Bouffard et 6 ou 8 logements dans des pavillons à double logements.

➤ Convocation de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) le 24 avril

➤ L'épaveuse n'est plus en état de marche. Les premiers devis montrent des devis de réparation trop importants, vu son ancienneté.

Monsieur le Maire demande à l'adjoint au Maire d'étudier toutes les possibilités pour répondre aux besoins d'entretien des voiries communales.

➤ Devis de prestations pour l'entretien durant les congés scolaires : C2S et Casaclean ont fait des propositions plus ou moins complètes. D'autres devis vont être demandés à ALTEA.

➤ Suite aux plaintes des riverains de la route départementale 211 (Route des Theillay), la municipalité va faire un courrier au Conseil Départemental pour demander l'interdiction de cette route aux véhicules de plus de 7,5t sauf véhicules agricoles.

➤ Des riverains demandent le retrait du bois abandonné au Chezeau Brisset depuis plusieurs années.

➤ La municipalité a envoyé une demande à la préfecture relative aux élections départementales et régionales prochaines, les bureaux de vote seraient installés au foyer rural de la commune.

Fin du Conseil Municipal à 20h

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 04 juin à 19h